



Une famille devant son abri temporaire dans le camp de personnes déplacées internes de Buporo, Nord Kivu, RDC, décembre 2014.
Photo : Eleanor Farmer/Oxfam

« NOUS SOMMES ICI POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE »

Perspectives d'intégration locale pour les déplacés internes du Nord-Kivu, en RDC

Au Nord-Kivu, les mécanismes d'intégration locale des déplacés internes dans les communautés d'accueil restent largement méconnus malgré le potentiel qu'ils présentent pour améliorer la résilience des déplacés et des communautés d'accueil. Les autorités de la RDC et les partenaires internationaux peinent à fournir une réponse durable à un déplacement prolongé, négligeant les moyens de survie existants des déplacés et promouvant le retour comme la seule option disponible. L'intégration locale doit bénéficier d'un soutien adéquat de la part des acteurs nationaux et internationaux quand il s'agit de l'option choisie par les personnes déplacées.

RÉSUMÉ

Dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), les personnes déplacées internes peinent à trouver des solutions à long terme afin d'améliorer leur résilience aux chocs dans une région en proie aux conflits armés depuis plus de vingt ans. Le retour dans les zones d'origine n'est pas une solution réaliste à court-terme, mais il s'agit de la principale approche préconisée jusqu'à présent par les autorités provinciales du Nord-Kivu. L'intégration locale permettrait d'offrir une alternative aux déplacés tout en renforçant la cohésion sociale dans une province déchirée par les conflits interethniques.

En août et septembre 2016, des partenaires d'Oxfam ont mené une recherche dans les territoires de Masisi et Lubero auprès de communautés d'accueil et de déplacés afin de comprendre les mécanismes formels et informels d'intégration locale des déplacés dans les communautés d'accueils. Les principaux résultats de la recherche indiquent que :

- la notion de « déplacé » est étroitement liée au statut économique des personnes. Si une personne est indépendante économiquement, elle n'est plus considérée comme déplacée par les communautés ;
- les déplacés et les communautés d'accueil sont dans une situation d'interdépendance : les déplacés ont besoin de liens avec les membres de la communauté pour survivre et ces derniers bénéficient d'avantages grâce aux déplacés ;
- malgré l'existence de tensions entre les déplacés et les communautés hôtes, les personnes déplacées contribuent au développement de leur communauté d'accueil, notamment en favorisant l'accès à l'assistance internationale et en constituant une main d'œuvre ;
- les déplacés les moins vulnérables sont ceux qui sont parvenus à s'intégrer avec succès dans la communauté. Les femmes et les jeunes, parce qu'ils bénéficient de nombreuses interactions sociales avec les membres de la communauté, sont considérés comme les catégories les mieux intégrées ;
- l'interaction sociale favorise les opportunités économiques. Dans le Masisi, la perception des déplacés en camps est plus négative que celle des déplacés en familles d'accueil, ce qui a un impact sur leur chance d'intégration.

Face aux déplacements, la réponse des autorités et des partenaires internationaux se cantonne jusqu'ici à la promotion du retour, alors que dans les faits, la plupart des personnes déplacées ne reviennent pas chez elles, principalement pour des raisons de sécurité. Très peu d'exemples de mécanismes d'intégration réussis ont toutefois été étudiés. Alors que les autorités du Nord-Kivu ont annoncé depuis des années leur intention de fermer progressivement les camps, l'élaboration récente d'une stratégie de solutions durables prouve la volonté de fournir une vision à long terme à la question des déplacements.

Oxfam recommande aux autorités nationales et provinciales ainsi qu'aux organisations humanitaires et de développement partenaires en RDC de soutenir activement les mécanismes d'intégration dans les situations appropriées, notamment à travers :

Pour les autorités provinciales et nationales :

1. La promotion de l'intégration locale en la plaçant au centre de la stratégie de solutions durables en cours d'élaboration dans le pays ;
2. Le renforcement des mécanismes de consultation avec les communautés d'accueil et les déplacés pour prendre en compte les mécanismes de survie déjà existants ;
3. Le soutien à l'interaction entre communautés d'accueil et déplacés comme un moyen de favoriser les opportunités économiques des deux populations ;
4. L'élaboration de plans locaux de solutions pour chaque groupement afin que la spécificité de chaque contexte soit prise en compte ;
5. La mise en application la Convention de Kampala sur la protection et l'assistance des personnes déplacées internes ;

Pour les agences de l'ONU :

6. L'inclusion et la centralité des communautés d'accueil dans la conception des réponses au déplacement afin d'améliorer la résilience des déplacés dans le long-terme et d'éviter les effets pervers d'une catégorisation;
7. Le renforcement du lien entre les interventions humanitaires et les programmes de développement ; une vision concertée et cohérente à long terme sur la réponse à apporter aux situations de déplacement prolongé doit être adoptée par les deux secteurs et mise en œuvre dans les programmes.

Pour la MONUSCO :

8. Le soutien à la recherche de solutions de long-terme au déplacement sous la direction de l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS) et faire le lien avec les initiatives déjà existantes ;

Pour les ONGs internationales et les bailleurs de fonds :

9. La promotion de programmes et interventions qui soutiennent les mécanismes d'intégration locale autant que ceux soutenant le retour pour permettre aux déplacés de pouvoir faire un choix véritable sur leur futur.



Camp de personnes déplacées de Buporo, Nord Kivu, décembre 2014 Photo: Eleanor Farmer/Oxfam

1 INTRODUCTION

Alors que les conflits armés durent depuis plus de vingt ans dans l'Est de la RDC, aucune solution de long terme n'a été trouvée pour les personnes déplacées. Malgré la défaite du groupe rebelle M23 en 2013, les mouvements de population continuent à un rythme régulier dans la province du Nord-Kivu¹, en proie à la présence de nombreux groupes armés. L'éventualité de nouveaux déplacements de population dans le climat actuel d'instabilité politique ne peut être ignorée.

Accueillis à 80 % dans des familles d'accueil, les déplacés sont dans une situation précaire, avec une assistance humanitaire limitée et sans réelle perspective d'intégration dans leur zone d'accueil ou de retour dans leur milieu d'origine. En effet, seule une minorité parvient à rentrer chez elle² alors que la majorité des déplacés reste longtemps vulnérable dans les communautés d'accueil, dans l'attente d'un retour hypothétique.

Face à cette réalité du déplacement au Nord-Kivu, les trois manières de parvenir à des solutions durables au déplacement, comme défini dans la convention de Kampala³, s'avèrent inadaptées ou limitées si elles n'incluent pas les mécanismes de survie informels des déplacés. Ces solutions doivent également être envisagées de manière flexible et non exclusive afin de répondre aux besoins des populations. Par exemple, il est nécessaire de préciser aux bénéficiaires et aux autorités que l'intégration locale n'enlève pas le droit au retour.

Encadré 1 : Qu'est-ce qu'une solution durable ?

Selon le cadre conceptuel des solutions durables élaboré par l'IASC⁴ et reconnu par la Convention de Kampala, une solution durable est atteinte lorsque les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays atteignent un niveau de vie similaire aux populations non déplacées et ne connaissent donc plus de besoins, ni de discrimination en lien avec leur déplacement. Les trois manières classiques d'atteindre cet objectif sont :

1. le retour dans le lieu d'origine ;
2. l'intégration locale dans le lieu d'accueil ;
3. la réinstallation dans une autre partie du pays.

Cette note vise à influencer le débat en cours sur les solutions aux déplacements dans la province du Nord-Kivu. Selon une recherche menée en août et septembre 2016 par des partenaires d'Oxfam dans les territoires du Masisi et du Lubero, bien que la majorité des personnes déplacées souhaitent regagner à terme leur milieu d'origine, les déplacés les moins vulnérables sont ceux qui parviennent à s'intégrer avec succès dans leur communauté d'accueil. Si l'intégration locale est imparfaite, notamment à cause du peu de soutien dont bénéficient les déplacés et d'une pression croissante sur les ressources locales, elle permet cependant aux déplacés de renforcer leur résilience, sans éliminer pour autant la perspective d'un retour dans le futur.

En se concentrant spécifiquement sur les mécanismes d'intégration locale, cette note fournit des pistes concrètes sur les moyens permettant de renforcer ces mécanismes, notamment à travers une redéfinition des interventions des

acteurs humanitaires et de développement et des autorités pour une meilleure prise en considération des communautés d'accueil. Elle recommande également de renforcer les approches favorisant l'interaction et la cohésion sociale entre les déplacés et les communautés d'accueil, dans le but d'améliorer les opportunités économiques. Bien qu'encourageante, la réponse actuelle de la communauté humanitaire et des autorités peut encore gagner en pertinence, notamment en soutenant et renforçant les initiatives d'intégration locale afin d'offrir une véritable alternative aux personnes déplacées.

2 LES DYNAMIQUES DE DÉPLACEMENT EN RDC

Le déplacement comprend de nombreuses réalités différentes en RDC. En décembre 2016, le pays comptait 2,2 millions de personnes déplacées internes, dont une part importante (40 %) se trouve dans la province du Nord-Kivu⁵. Le déplacement varie selon le contexte : déplacement dans un camp, en famille d'accueil, en milieu urbain, rural, déplacements pendulaires et successifs, pour une période courte, une période longue, etc. Environ 80 % des déplacés sont en famille d'accueil contre 20 % dans les camps (officiels ou spontanés), dont la plupart sont situés dans la province du Nord-Kivu.

Encadré 2 : Le déplacement en RDC

Les recherches et données sur le déplacement indiquent que :

- Les facteurs qui poussent les personnes à choisir de se déplacer sont de plusieurs natures et comprennent notamment⁶ (i) la sécurité individuelle et familiale, (ii) les opportunités économiques et leur capacité à maintenir un moyen de subsistance et (iii) la force du réseau social ;
- Les stratégies de survie lors du déplacement comprennent⁷ : l'assistance humanitaire, l'auto-appauvrissement, la multiplication des lieux de résidence (qui inclut souvent la séparation de la famille) et la diversification des moyens de subsistance ;
- La mobilité est au centre des stratégies de survie ;
- Les familles d'accueil et les déplacés ont des besoins similaires et développent souvent des stratégies de survie semblables⁸ ;
- Le déplacement a un impact sur la distribution des rôles au sein du foyer, souvent au détriment de la cohésion du ménage⁹.

Si la grande majorité des déplacés affirme vouloir rentrer chez eux, les mouvements de retour concernent seulement une minorité¹⁰. L'insécurité et la violence persistante dans les zones de retour, les conflits fonciers et, dans certains cas, le traumatisme des déplacés, qui ont perdu des proches dans leur fuite, constituent les plus grands obstacles au retour, surtout au Masisi où les problèmes fonciers sont les plus importants¹¹. Pour certains déplacés, la succession des déplacements les amènent très loin de leur milieu d'origine, rendant le retour plus difficile. D'autres conservent au contraire des mouvements pendulaires avec leur zone d'origine, et ce afin de garder accès à leurs champs. Dans tous les cas, le retour définitif est difficile, laissant les gens dans une attente perpétuelle de lendemains meilleurs.

L'intégration locale est rarement considérée comme une solution par les autorités et les programmes des partenaires internationaux tendent à favoriser le retour en se concentrant sur les zones de retour. Mais peu de recherche s'est intéressée aux facteurs favorisant l'intégration locale et aux exemples positifs. La réinstallation dans une autre partie du pays est elle aussi très mal documentée et elle reste peu utilisée comme un moyen de survie par les personnes déplacées, qui privilégient le retour ou l'intégration informelle.

Au cours des dernières années, les recherches réalisées au Nord-Kivu se sont principalement concentrées sur la situation dans les camps de déplacés, l'insuffisance de l'assistance pour les familles d'accueil, la réponse humanitaire et les mécanismes de survie des personnes déplacées. Le retour est fortement encouragé par les autorités, et les programmes de développement et de stabilisation des partenaires internationaux privilégient l'assistance à long terme dans les zones de retour. Par conséquent, peu de recherche a été réalisée sur les mécanismes informels d'intégration des déplacés, pourtant nombreux, avec les communautés d'accueil, qu'ils soient dans des camps ou accueillis par des familles. Une meilleure connaissance de ces mécanismes d'intégration est nécessaire afin de déterminer ceux que les autorités et la communauté humanitaire et de développement peuvent soutenir afin de renforcer la résilience des personnes déplacées.

« L'acteur humanitaire principale en RDC est le peuple congolais. »

Thomas Dehermann-Roy,
Chef de bureau ECHO
Grands Lacs



Une femme transporte un bidon d'eau propre dans le camp de Buporo, Nord-Kivu, décembre 2014. Photo: Eleanor Farmer/Oxfam

3 RÉSULTATS DE LA RECHERCHE DANS LE MASISI ET LUBERO

En août et septembre 2016, Oxfam a mené une recherche auprès des personnes déplacées et des communautés d'accueil dans quatre communautés du territoire de Masisi et quatre communautés du territoire de Lubero au Nord-Kivu. L'objectif était de récolter des données sur les mécanismes de survie formels et informels des déplacés à travers leurs interactions avec les communautés d'accueil. Dans chaque communauté, huit groupes de discussion séparant femmes/hommes, jeunes/adultes et déplacés/communautés d'accueil et quarante entretiens individuels ont été réalisés (au total, plus de 600 personnes ont été consultées). Les participants ont été recrutés selon des critères différents : catégorie socioprofessionnelle, ethnie, durée du déplacement (de un mois à neuf ans), lieu du déplacement (camps, familles d'accueil ou dans leur propre maison) et âge. Les entretiens individuels ont été menés auprès des autorités locales, représentants des camps et des comités de déplacés, forces de l'ordre et autorités religieuses. Si la recherche effectuée visait à capturer l'expérience réelle de certaines localités dans le Nord-Kivu, elle ne prétend pas donner une image exhaustive des situations de déplacement en RDC.

Le Masisi et le Lubero connaissent des vagues de déplacement depuis des décennies. En décembre 2016, le Masisi accueillait 137 000 déplacés et le Lubero 327 000¹². Le contexte de déplacement dans le Masisi se caractérise par la présence des camps de déplacés et par de fortes tensions ethniques, notamment entre les déplacés Hutu et les populations se revendiquant autochtones telles que les Hunde, sur fond de conflits historiques et fonciers. Dans le sud-Lubero, les camps de déplacés n'existent pas et les personnes déplacées sont exclusivement accueillies dans des familles d'accueil. Les tensions entre déplacés et communautés d'accueil ne sont pas de nature ethniques dans les lieux où Oxfam a enquêté – la grande majorité des déplacés étant Nande, comme les familles d'accueil – mais se cristallisent autour de la réduction des ressources (espace, nourriture, eau, etc.).

Malgré la diversité des contextes, la recherche démontre que les déplacés qui jouissent du meilleur niveau de vie sont ceux qui bénéficient d'un certain niveau d'intégration dans les communautés d'accueil, notamment grâce à l'accès à des opportunités économiques qui favorisent l'acceptation par les populations hôtes. La partie suivante expose les principaux résultats de la recherche et leur implication sur les perspectives d'intégration à travers la définition du concept de déplacé, le rôle central des communautés d'accueil et l'importance du réseau social, notamment pour l'accès aux opportunités économiques.

QUI EST UN DÉPLACÉ AU NORD-KIVU ?

Parce que le terme de « déplacé » recouvre de nombreuses réalités différentes au Nord-Kivu, il est important de définir comment les personnes déplacées perçoivent leur propre déplacement, comment elles sont perçues par les communautés d'accueil et l'impact de cette perception sur leur intégration.

Les personnes déplacées aussi bien que les communautés hôtes définissent majoritairement le déplacement comme un statut socio-économique. La personne déplacée est démunie car elle a dû abandonner tous ses biens et se trouve sans moyens. Cette définition laisse entendre que le caractère déplacé d'une personne est liée à sa vulnérabilité, et non pas à sa situation géographique ou à son ethnie.

« Nous appelons quelqu'un déplacé à cause de sa situation socio-économique dans le village d'accueil »

Jeune homme d'une communauté d'accueil, Sud-Lubero

Déplacé en camp vs. déplacé en famille d'accueil

Si la plupart des déplacés sont accueillis dans des familles, le territoire de Masisi compte tout de même 41 camps de déplacés¹³. En général, les camps accueillent les personnes les plus vulnérables, c'est-à-dire celles qui ne bénéficient pas d'un réseau social pré-existant car elles appartiennent à un autre groupe ethnique ou viennent de très loin suite à une succession de déplacements.

D'après les personnes interrogées par Oxfam au Masisi, il existe une grande différence entre la conception qu'ont les communautés hôtes du déplacé du camp et celui en famille d'accueil. Le déplacé en famille d'accueil est unanimement perçu comme un travailleur courageux, qui se bat pour sa survie et qui est digne de confiance.

« Le déplacé vivant dans le camp est celui qui est considéré comme un vrai déplacé, mais celui qui est dans le quartier n'est pas considéré ainsi »

Femme d'une communauté d'accueil, Masisi

Au contraire, les communautés décrivent le déplacé du camp comme un « assisté » qui profite de l'aide humanitaire à laquelle il accède plus facilement grâce à sa présence au camp. Bien que les communautés hôtes reconnaissent que les déplacés du camp soient plus pauvres que ceux des familles d'accueil, elles les considèrent comme étant la source des problèmes sécuritaires en les accusant d'être des voleurs et des ivrognes. Malgré cette rhétorique « anti-camps », certains membres des communautés semblent toutefois conscients que tous les déplacés ne sont pas des voleurs, mais fustigent plutôt l'utilisation du camp comme refuge par des voleurs et des bandits armés.

De plus, le fait que les déplacés du camp s'adressent prioritairement au représentant du camp en cas de litiges, le considérant comme le protecteur de leurs intérêts, renforce la marginalisation des habitants du camp en alimentant le ressentiment des communautés. L'existence informelle de deux systèmes de justice parallèles (l'un pour les déplacés et l'autre pour les communautés hôtes y compris les déplacés qu'elles accueillent) et le rôle joué par le représentant du camp (qui est un déplacé élu par les habitants du camp) est ambigu. Bien que cette situation résulte du fait que la majorité des déplacés n'ont pas accès à la justice traditionnelle dans leur zone d'accueil ou qu'ils s'y sentent discriminés, elle alimente la perception du camp comme une zone de non-droit aux yeux de la communauté hôte.

« Ceux qui sont dans les familles d'accueil obtempèrent aux ordres des chefs locaux et ceux qui vivent dans les camps sont dans une république à part »

Chef de village, Masisi

Si le facteur ethnique peut expliquer en partie pourquoi les communautés sont si méfiantes à l'égard des déplacés dans les camps, les abus perpétrés par

d'autres membres de la communauté (qui tentent de profiter de l'aide ou d'utiliser les camps pour se mettre à l'abri des forces de sécurité) peuvent contribuer à la mauvaise image des camps. De plus, la manipulation des identités par des notables locaux pour des objectifs politiques dans un contexte de montée des tensions entre les communautés dans le Nord Kivu peut aussi alimenter les stéréotypes et la rhétorique anti-camp.

Cette dichotomie entre le déplacé du camp et celui en famille d'accueil a des implications sur l'intégration des déplacés du camp : moins dignes de confiance et moins connectés aux communautés hôtes, ils accèdent moins facilement aux opportunités que les déplacés en familles d'accueil puisque les communautés hôtes ont un rôle fondamental dans les processus d'intégration.

UNE RELATION DE DÉPENDANCE AVEC LA COMMUNAUTÉ HÔTE

Peu importe leur situation dans la communauté (camp ou famille d'accueil), les personnes déplacées dans les deux territoires sont extrêmement dépendantes des communautés hôtes pour leur survie, que ce soit pour l'accès à la nourriture, aux opportunités économiques ou à la terre. Cette dépendance explique en partie les différences d'intégration entre les déplacés en familles d'accueil et les déplacés du camp.

Tout au long de son déplacement, les communautés hôtes jouent un rôle central dans la survie du déplacé. Dans la première phase du déplacement, les déplacés sont accueillis et nourris par les familles d'accueil. Après quelques jours, les déplacés doivent « contribuer » au ménage pour pouvoir rester, la plupart du temps en allant travailler dans le champ des membres de la communauté hôte. Au bout d'un certain moment et parce qu'ils ont accès aux opportunités économiques à travers leur famille d'accueil, certains parviennent à louer leur propre maison et une petite minorité parvient même à acheter des parcelles.

Les déplacés du camp, au contraire, semblent coincés dans une situation de précarité et ne parviennent que rarement à sortir du statut de journalier. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Résidant dans le camp, ils parviennent moins bien à développer leur réseau et donc à accéder à plus d'opportunités. Ils sont également l'objet de stigmatisation par la population hôte, qui privilégie les déplacés qu'ils connaissent, ce qui les limite dans leur accès à l'emploi.

Le rôle de l'interaction dans l'intégration

Les groupes de personnes bénéficiant le plus d'interaction avec les communautés hôtes sont également considérés comme les plus intégrés par les déplacés et les communautés hôtes.

Les femmes sont ainsi perçues par tous les répondants comme plus intégrées que les hommes, grâce à leurs activités quotidiennes (collecte d'eau, fréquentation des marchés, etc.) qui leur permettent d'agrandir leur réseau.

« Les premiers jours, ce sont les familles d'accueil qui me donnaient la nourriture. Après j'ai commencé comme journalier dans les champs des autochtones. C'est comme ça que je mange. »

Homme déplacé Masisi, habitant de sa propre maison

Les jeunes profitent également d'un plus grand nombre d'opportunités d'interaction avec les communautés hôtes. Leur volonté de créer des amitiés avec les membres de la communauté d'accueil est souvent citée comme un avantage, tout comme leur participation aux équipes de football, qui constitue un moyen de développer un réseau d'amitié et donc d'augmenter leur chance d'accès à des opportunités économiques, comme l'illustre le cas de ce jeune homme déplacé en famille d'accueil dans le sud-Lubero : « Je suis joueur de football. Je suis allé jouer avec les autres joueurs d'ici. Ils m'ont parlé de comment je peux m'adapter de la vie du village en tant que déplacé. C'est à l'occasion de cette conversation que j'ai trouvé mon occupation actuelle de transport de bidons d'eau. »

Établir une relation de confiance avec la communauté hôte

Les déplacés sont également dépendants des autochtones dans l'accès au crédit, essentiel pour débiter une activité commerciale. De manière générale, la majorité des occupations autre que l'agriculture (comme l'enseignement, la menuiserie, les activités commerciales, par exemple) est inaccessible aux déplacés, soit car les autochtones favorisent les membres de leur communauté à ses postes, soit par manque de fonds (notamment pour le commerce). Les déplacés sont souvent l'objet de méfiance de la part des communautés suite à certains cas où certains d'entre eux sont retournés dans leur zone d'origine ou sont partis vers d'autres communautés sans rembourser leurs dettes. Comme les communautés hôtes redoutent d'être les victimes d'une telle pratique, il est plus difficile pour un déplacé de gagner la confiance des populations locales. Manquant en outre de ressources pour payer les cotisations des associations, ils sont d'autant plus dépendants de leurs relations avec les personnes de la communauté hôte : sans leur amitié et leur confiance, ils sont voués à rester dans une situation financière précaire.

La durée du déplacement dans une même communauté a généralement un impact positif sur les opportunités d'intégration puisque le fait d'accéder à une activité (même journalière) ou à un crédit (via un prêt) repose essentiellement sur les réseaux et la capacité à « se faire connaître » (et donc à obtenir la confiance de la communauté). Cependant, la durée du déplacement joue un rôle ambigu. Si la durée permet un accès plus facile à des opportunités au sein de la communauté, elle peut également accentuer la pression sur les ressources, créant ainsi un accroissement des tensions entre déplacés et communautés hôtes, ce qui est particulièrement le cas au sud-Lubero.

Des avantages mutuels aux déplacements

La communauté d'accueil bénéficie souvent de l'arrivée de déplacés. L'accueil des déplacés est en effet considéré par la plupart des membres de la communauté rencontrés par Oxfam comme un moyen d'accéder à l'assistance humanitaire.

« Celles qui sont plus intégrées sont les femmes car elles ont plus de contact pendant la journée. Elles partent puiser de l'eau, elles accompagnent les autres aux champs, elles vont prendre du feu chez le voisin. Au final, elles s'intègrent facilement. »

Jeune fille déplacée en famille d'accueil, sud-Lubero

« À notre arrivée, il était indispensable de tisser des liens avec les autochtones. Grâce à ces liens, nous avons pu acquérir une parcelle et emprunter. Ces relations amicales me permettent de cultiver la terre et assurent ma survie. »

Jeune homme déplacé, Masisi

« Les humanitaires construisent une école dont les autochtones pourront bénéficier, car les déplacés ne pourront pas partir avec. »

Jeune homme d'une communauté d'accueil, Masisi

La présence d'une plus grande main d'œuvre (qui est principalement utilisée pour les travaux des champs) et l'augmentation de la clientèle pour les marchands locaux sont également perçus comme des avantages. Néanmoins, le plus gros avantage dans l'accueil des déplacés, et particulièrement dans le Lubero, est la création de liens sociaux, l'opportunité d'agrandir son réseau. En effet, la grande majorité des familles d'accueil affirme accueillir des déplacés dans l'espoir d'être accueillies à leur tour si elles venaient à devoir se déplacer. Ce pari sur la réciprocité de l'accueil peut être défini comme un investissement à long terme dans un contexte particulièrement volatile : la totalité des membres des communautés interrogés ont déclaré avoir déjà été déplacés. L'accueil est donc une forme de sécurité sociale et un mécanisme de résilience.

« Être déplacé ne dépend pas de quelqu'un. C'est tour à tour. Ainsi il faut les accueillir parce que demain ce sera peut-être mon tour. »

Jeune homme d'une communauté d'accueil, sud-Lubero

La relation d'interdépendance des personnes déplacées et des communautés hôtes illustre l'importance de la création de liens informels, que ce soit à travers des tâches communes, comme le font les femmes, ou des loisirs partagés, à l'image du football chez les jeunes. Néanmoins ces initiatives sont limitées par le manque d'opportunités économiques au sein des communautés.

L'IMPORTANCE DE L'ACCÈS AUX OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DANS L'INTÉGRATION

Afin de pouvoir promouvoir des mécanismes d'intégration locale, il est nécessaire de définir quels sont les critères d'appartenance à une communauté et dans quelle mesure ces critères sont flexibles. Selon les résultats de la recherche, le fait d'avoir un statut économique (généralement via la terre) est un élément décisif du sentiment d'appartenance à la communauté. Cela explique en partie pourquoi la majorité des déplacés du sud-Lubero et du Masisi, territoires avec peu d'opportunités économiques, affirme ne pas se sentir membre de leur communauté d'accueil.

La terre au centre de l'appartenance à une communauté

Dans les deux territoires enquêtés, le fait de posséder des terres (un champ et/ou une parcelle) a été cité comme le premier critère pour être membre d'une communauté, favorisant de facto les hommes, car les femmes n'ont pas le même pouvoir d'achat et n'ont pas le droit de posséder des terres selon certaines coutumes. La capacité de subvenir à ses propres besoins (ne plus être dépendant d'une famille d'accueil) a été citée comme deuxième critère. Ces critères illustrent le rôle de la terre, où dans des économies largement basées sur l'agriculture, l'accès au champ est capital pour subvenir à ses besoins. Pour la majorité des personnes enquêtées, la durée du déplacement dans la même communauté favorise également l'appartenance : plus un déplacé reste longtemps dans une communauté, plus les chances seront grandes qu'il obtienne un accès à la terre (de cultiver sa propre portion de terre) et donc de subvenir à ses besoins.

L'ethnie moins importante que le statut économique ?

L'ethnie joue un rôle primordial dans les critères d'appartenance à une communauté et donc dans les chances d'intégration. En effet, les familles

d'accueil n'accueillent pratiquement que des gens d'une ethnie similaire (particulièrement au sud-Lubero), favorisant ainsi l'intégration de personnes de même ethnie.

Dans le Masisi, la situation est similaire pour les familles d'accueil même si la diversité ethnique au sein d'une même communauté est plus importante, notamment à cause de l'existence des camps. Mais même habitant dans le camp, les personnes appartenant à la même ethnie que les communautés locales semblent avoir plus facilement accès aux opportunités, ou en tout cas moins souffrir de discrimination. Ainsi, le fait de partager la même langue ou les mêmes mœurs, qui ont été parfois cités comme des éléments d'appartenance à la communauté, peut être considéré comme une façon d'exclure de facto les autres groupes.

Dans certains cas, le manque d'opportunités économiques semble constituer un plus grand frein à l'intégration que l'ethnie, surtout si l'accès à la terre n'est pas conditionné à une appartenance ethnique comme c'est le cas dans la plupart des localités du Nord-Kivu. De plus, les personnes déplacées possèdent parfois des compétences dont manquent la localité (professeur, infirmier) et peuvent exploiter des opportunités économiques grâce à leur qualification, peu importe leur ethnie.

« Je considère le déplacé comme mon frère car quelqu'un qui est Nande, comme moi, je dois le recevoir. »

Homme d'une communauté d'accueil, sud-Lubero

PERSPECTIVES ET DÉFIS POUR L'INTÉGRATION LOCALE

La majorité des personnes déplacées auxquelles Oxfam a parlé ont exprimé leur désir de rentrer dans leur milieu d'origine et affirmé ne pas pouvoir le faire à cause de l'insécurité persistante. Une partie non négligeable des déplacés affirment néanmoins vouloir rester dans leur lieu d'accueil. Même si les motivations sont multiples (traumatisme dans le lieu d'origine, réticence à recommencer une nouvelle vie), les personnes souhaitant rester ont généralement déjà une occupation ou des biens dans la communauté. Ce constat laisse penser qu'une personne qui possède quelque chose dans la communauté d'accueil (via un travail, une maison ou un mariage), n'est plus considérée comme déplacée et elle est donc moins tentée de repartir.

Cela illustre l'importance de créer des conditions favorables à l'intégration, notamment à travers le renforcement des opportunités économiques, résultant elles-mêmes d'un accroissement des interactions sociales entre déplacés et communautés, afin de pouvoir renforcer la résilience et in fine les choix des déplacés.

Il reste toutefois des défis à relever pour assurer le succès de l'intégration locale et pouvoir la soutenir comme l'une des différentes pistes pour trouver des solutions à long terme.

1. **Réforme foncière** : comme décrit précédemment, la terre joue un rôle primordial dans le sentiment d'appartenance à une communauté. L'accès à la terre est également au cœur du conflit dans le Nord-Kivu. À défaut d'une réforme foncière au niveau national, les communautés continueront de s'affronter et les opportunités économiques resteront limitées, menaçant les chances de possibilité d'intégration locale.
2. **Disponibilité des ressources** : il est essentiel de pouvoir absorber économiquement les personnes déplacées souhaitant s'intégrer, afin de réduire le risque de tensions liées à la réduction des ressources locales.
3. **Conflit ethnique** : du fait des conflits historiques et en cours dans certaines zones, l'intégration locale peut se révéler impossible pour de nombreuses personnes déplacées dont la sécurité ne serait pas garantie. Toutefois, malgré ce défi, l'appartenance ethnique ne doit pas être considérée ou utilisée comme un obstacle à l'intégration locale, si elle est choisie par les personnes déplacées. Au lieu de cela, l'intégration locale peut être facilitée par un dialogue entre les communautés et constituer un outil efficace pour réduire les tensions ethniques en encourageant la cohabitation pacifique entre les communautés.

« Mourir de faim, mourir de la guerre, c'est toujours la mort. Voilà pourquoi nous allons rentrer. »

Jeune femme déplacée en famille d'accueil, sud-Lubero

« Rester ? Pour moi la vie a changé positivement. Je pourrais rester ici longtemps. »

Homme déplacé vivant dans sa propre maison, Masisi

4 LA RÉPONSE AU DÉPLACEMENT

La plupart des acteurs présents dans le Nord-Kivu sont impliqués dans la réponse au déplacement, que ce soit à travers des interventions humanitaires ou militaires, des programmes de développement ou des activités politiques. Ils n'ont cependant pas tous la même approche : en fonction de leurs mandats, ils peuvent s'occuper soit des effets soit des causes des déplacements.

La réponse des acteurs humanitaires et de développement

La multiplicité des situations et des réalités du déplacement rend très complexe l'élaboration de réponses humanitaires adaptées. Bien qu'environ 64 % des bénéficiaires du Plan de réponse humanitaire 2017 de la RDC soient des personnes touchées par la problématique du déplacement¹⁴, la communauté internationale peine à renforcer de manière durable la résilience des communautés hôtes et des personnes déplacées dans le but de les rendre moins vulnérables à chaque phase de déplacement. Le schéma consistant à fournir une aide humanitaire pendant trois ou six mois avant de se retirer n'est pas adapté à la nature cyclique des déplacements et ne saurait renforcer la résilience à long terme. Qui plus est, l'assistance humanitaire ne couvre qu'une partie infime des besoins, et néglige particulièrement les familles d'accueil¹⁵ et les zones urbaines¹⁶.

L'incapacité de passer de l'aide d'urgence à l'aide transitionnelle, le manque de coordination entre les interventions humanitaires et celles de développement et l'absence d'une approche multisectorielle constituent des obstacles pour répondre de manière efficace au déplacement¹⁷. Dans un contexte où les fonds sont fixes alors que les besoins humanitaires augmentent, les acteurs humanitaires et de développement doivent repenser leur approche pour améliorer leur efficacité. L'aide humanitaire est toujours nécessaire mais une meilleure coordination entre les interventions humanitaires et de développement doit être mise en place, notamment à travers le développement de mécanismes de coordination inter-agences dont le but serait de développer une meilleure analyse et une planification programmatique entre tous les acteurs impliqués dans la réponse au déplacement¹⁸.

La réponse de la MONUSCO

La protection des civils, y compris les personnes déplacées, est au cœur du mandat de la MONUSCO. Comme les conflits et les mouvements de population sont interconnectés au Nord-Kivu, la Mission est impliquée dans la protection des personnes déplacées et des communautés hôtes, notamment lorsque des tensions sont créées par l'arrivée de déplacés dans une communauté. Cette approche explique la vision avant tout sécuritaire et politique que la MONUSCO a du déplacement.

Soutenue par l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS) de la MONUSCO, la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation (ISSSS) pour l'est de la RDC comprend un pilier sur le retour, la réintégration et le relèvement économique, qui vise notamment à mettre en place « des activités de redressement précoce et de développement communautaire pour faciliter la

transition du secours à l'assistance au développement ». Cette stratégie définit des domaines prioritaires pour la mise en œuvre des projets, sans cibler particulièrement les personnes déplacées ou rapatriées, mais plutôt la communauté dans son ensemble. Si la stratégie ne se concentre pas sur les personnes déplacées, certains des piliers, des objectifs et des mécanismes qu'elle met en œuvre à l'échelle communautaire (tels que le dialogue entre communautés) pourraient être utilisés pour consolider l'intégration locale des personnes qui le décident.

La réponse des autorités locales et nationales

La RDC est signataire de la Convention de Kampala sur la protection et l'assistance des personnes déplacées, qui affirme dans son article 11 la responsabilité de l'Etat dans la recherche des solutions durables. Cependant, comme c'est le cas pour de nombreux pays africains, la Convention n'a pas été domestiquée et par conséquent n'est pas mise en œuvre, ce qui signifie que la gestion du déplacement par les autorités peut encore être améliorée. L'absence de structure nationale en charge du déplacement interne (la Commission Nationale pour les Refugies (CNR) est la structure en charge du déplacement interne) limite le rassemblement des données, l'analyse et la formulation d'une réponse cohérente au déplacement.

En avril 2016, dans un contexte de fermeture progressive des camps de déplacés dans le Nord-Kivu, justifié par le gouvernement provincial comme une mesure pour mettre fin à l'insécurité, le gouvernement provincial a élaboré une stratégie de solutions durables pour répondre au déplacement. En parallèle, un processus similaire a été initié au niveau national avec la rédaction d'une ébauche de stratégie nationale en juillet 2016. Bien qu'il semblerait qu'un changement d'approche au profit de l'intégration locale s'opère au niveau provincial, l'utilisation de la stratégie dans un objectif de développement plutôt que dans une optique politique ou sécuritaire reste encore à clarifier.

Le manque global de consultation des personnes déplacées et des communautés d'accueil quant à ce qui constituerait une solution et à ce qu'elles souhaiteraient faire est également à déplorer. Jusqu'à présent, le principal outil utilisé pour déterminer les aspirations des populations est l'enquête d'intention, qui ne garantit pas que les personnes puissent prendre des décisions libres et informées, se cantonnant à demander aux personnes déplacées ce qu'elles souhaiteraient faire dans une situation idéale, sans prendre en compte les risques liés au retour ou les défis liés à l'intégration locale. Les stratégies ne tiennent pas non plus compte des mécanismes de survie existants et informels utilisés par les personnes déplacées. Afin de garantir l'efficacité des moyens de parvenir à des solutions au déplacement, les mécanismes de consultation doivent être améliorés et étendus, notamment à l'élaboration même de la stratégie de solutions durables.

5 PROCHAINES ÉTAPES

Bien que l'objectif de briser le statu quo et de trouver une solution aux déplacements est une initiative encourageante de la part de la communauté humanitaire et des autorités, l'accent mis jusque-là sur le retour au détriment d'initiatives de soutien aux mécanismes de survie existants des personnes déplacées compromet les chances de succès de trouver des vraies solutions aux déplacements.

Dans un contexte de conflit prolongé comme celui de la RDC, le retour est souvent irréaliste (pour des raisons de sécurité, de traumatisme ou de questions foncières), et les personnes doivent pouvoir recevoir un soutien pendant leur déplacement plutôt que d'avoir à attendre indéfiniment de revenir. Il s'agit désormais de s'assurer que les solutions proposées soient adaptées à la réalité du contexte et qu'elles prennent en compte la volonté et les expériences des personnes déplacées et des communautés hôtes. Au Nord-Kivu, l'intégration locale, déjà mise en place informellement, apparaît comme un moyen sous-exploité pour renforcer la résilience des déplacés tout en pouvant consolider la cohésion sociale.

6 RECOMMANDATIONS

Alors que la stratégie nationale de solutions durables n'a toujours pas été adoptée au niveau national, les recommandations suivantes doivent être prises en compte afin d'améliorer la réponse à long terme aux déplacements dans le pays, notamment en renforçant les mécanismes d'intégration locale.

Aux autorités nationales et provinciales :

1. L'intégration locale doit être au centre des stratégies nationales et provinciales de solutions durables comme l'une des solutions les plus viables à court/moyen terme.

La recherche de solutions au déplacement implique que le déplacement est un état temporaire. Or, la réalité du contexte en RDC est beaucoup plus complexe. Dans l'objectif d'améliorer la protection des personnes déplacées, leur accès aux services et le respect de leurs droits, les autorités devraient soutenir les initiatives d'intégration locale informelles déjà en marche quand il s'agit de l'option choisie par les personnes déplacées.

2. Le gouvernement doit renforcer ses mécanismes de consultation avec les communautés hôtes et les personnes déplacées avant la mise en application de solutions afin de s'assurer qu'elles sont adaptées au contexte.

Pour garantir les chances de succès d'une stratégie de solutions aux déplacements, les autorités devraient prendre le temps de consulter les personnes déplacées et les communautés hôtes et d'inclure leurs mécanismes de survie existants dans les plans locaux. Les échanges d'expérience régionaux avec les pays voisins confrontés à une situation similaire avec des personnes déplacées internes ou des réfugiés, comme la Tanzanie ou l'Ouganda, devraient

être favorisés.

3. Les interactions entre communautés d'accueil et déplacés, parce qu'elles favorisent les opportunités économiques, doivent être soutenues et renforcées.

Le réseau social est au cœur de l'intégration des personnes déplacées, en leur permettant notamment d'accéder à des opportunités économiques. Les interventions des autorités et des acteurs de développement devraient se concentrer sur la mise en place ou le renforcement de programmes visant à améliorer le vivre-ensemble et à lutter contre les discriminations et stéréotypes. La spécificité des interactions sociales selon le genre doit également être prise en compte et le renforcement des interactions sociales devraient être simultanément accompagné d'une diversification des activités économiques, qui nécessite une vision et un financement à long terme.

4. Des plans locaux de solutions aux déplacements doivent être développés pour chaque groupement en prenant en compte la spécificité de chaque contexte et les stratégies de développement déjà existantes.

Les territoires de Masisi et de Lubero connaissent tous les deux des situations différentes de déplacement. Toute réponse au déplacement doit inclure les spécificités de chaque groupement afin de fournir une solution adaptée à la réalité de la situation des personnes déplacées. Les autorités locales doivent jouer un rôle à long terme dans l'intégration des déplacés en promouvant une culture de respect et de vivre-ensemble. De plus, parce que la réponse au déplacement est étroitement liée aux objectifs de stabilisation¹⁹, toute stratégie doit prendre en compte les initiatives déjà existantes pour plus de cohérence et d'efficacité.

5. La Convention de Kampala doit être domestiquée et une structure nationale en charge des déplacements internes doit être mise en place

Comme signataire de la Convention de Kampala, le gouvernement devrait se servir de la Convention comme un cadre pour la gestion du déplacement interne. Une structure nationale pour la gestion des déplacements internes devrait être mise en place avec pour mission la récolte des données, l'analyse des tendances, la recherche de solutions de long-terme au déplacement et l'amélioration de la réponse nationale et provinciale.

Au Coordinateur humanitaire et agences de l'ONU, particulièrement UNHCR and PNUD :

6. Les familles d'accueil doivent être considérées comme les bénéficiaires de la stratégie de solutions durables au même titre que les déplacés

La distinction faite depuis des années entre déplacés, familles d'accueil, retournés, réfugiés, a provoqué des effets pervers tels que l'accroissement des tensions au sein des communautés entre les « vrais » et « faux » déplacés et la stigmatisation des déplacés vivant dans les camps. Un grand nombre des besoins des communautés hôtes et des déplacés sont similaires et doivent être adressés simultanément. Cela exigerait de rendre le financement international moins restrictif et normatif quant à la manière dont il peut être utilisé. Le ciblage selon le statut, et non uniquement les besoins, devrait être abandonné lors des

interventions humanitaires et/ou de développement.

7. Le renforcement du lien entre les interventions humanitaires et les programmes de développement est nécessaire afin de renforcer la résilience des personnes déplacées et de s'assurer de la cohérence de la réponse aux déplacements

La solution aux déplacements ne peut pas être purement humanitaire et nécessite au contraire la mise en place d'une coopération efficace entre les programmes humanitaires et ceux de développement. Comme indiqué dans le « Durable Solutions, Preliminary Operational guide »²⁰, les plans de développement du pays devraient inclure les solutions durables. Des mécanismes de coordination inter-agences entre les acteurs humanitaires, de développement et de paix et de sécurité devraient être développés.

A la MONUSCO :

8. L'Unité d'Appui à la Stabilisation devrait être en charge du soutien fourni par la MONUSCO à toute stratégie de solutions durables.

La recherche de solutions de long terme au déplacement est liée et comprend certains des objectifs de stabilisation comme décrits dans la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation (ISSSS). Des liens devraient être établis entre les initiatives existantes de la UAS et comment ces initiatives pourraient contribuer aux activités prévues pour la recherche de solutions pour les personnes déplacées (comme le dialogue intercommunautaire). Les autres sections de la MONUSCO devraient considérer que la recherche de solutions de long-terme au déplacement est avant tout une démarche de développement et non une démarche purement sécuritaire.

Aux ONGs internationales et aux bailleurs de fonds :

9. Les programmes qui soutiennent l'intégration locale devraient être encouragés au même titre que ceux qui supportent le retour.

Le choix des personnes est influencé par les ressources mises à leur disposition pour soutenir leurs choix. En promouvant les opportunités d'intégration locale au même titre que les programmes de retour, les ONGs internationales et les bailleurs de fonds permettraient aux personnes déplacées de pouvoir faire un vrai choix informé en leur donnant des alternatives crédibles.

NOTES

- 1 Le Nord-Kivu comptait 423 000 nouveaux déplacés en 2016.
- 2 Au cours des 18 derniers mois, seulement 620 000 personnes (sur plus de 2 millions de déplacés internes sur la même période) sont retournées dans leur zone d'origine. Ce chiffre doit être nuancé par l'augmentation de nouveaux déplacés dans les derniers mois.
- 3 La Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, connue comme la Convention de Kampala, a été adoptée en 2009. La Convention traite du déplacement interne causé par les conflits armés et les désastres naturels et établit la responsabilité de l'Etat dans la protection des personnes déplacées internes.
https://www.au.int/web/sites/default/files/treaties/7796-treaty-0039_-_kampala_convention_african_union_convention_for_the_protection_and_assistance_of_internally_displaced_persons_in_f.pdf
- 4 Comité permanent inter organisations (IASC) (avril 2010), « Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays », Projet Brookings-Bern sur le déplacement interne.
- 5 http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/rdc_factsheet_mouvements_de_population_du_quatrieme_trimestre_2016.pdf
- 6 B. Lauten et M. Kesmaecker-Wissing (avril 2015) « Processus de prise de décision des personnes déplacées internes en RDC. Définition d'un cadre pour la réponse humanitaire afin de renforcer la résilience des populations face aux déplacements multiples », Conseil Norvégien pour les réfugiés, International Alert, Climate Interactive, IDMC.
- 7 M. Rudolph (2014), « Assessing the humanitarian response to chronic crisis in North Kivu ». Mercy Corps, World Vision, Search for Common Ground.
- 8 J. Kluysken, N. Kebir Raoloson et O. Lazard (2015), « Analyse de contexte au Nord et Sud-Kivu ». Non publié, Projet pour améliorer la résilience des personnes affectées par le déplacement multiple, NRC, financé par UK aid.
- 9 A. Pagot et M. Kesmaecker-Wissing (novembre 2015) « Des familles déchirées, Les effets des déplacements répétés sur la dynamique familiale dans l'Est de la RDC », Conseil Norvégien pour les réfugiés, International Alert, Climate Interactive, IDMC.
- 10 Seulement 620 000 personnes (sur plus de 2 millions de déplacés internes) sont retournées dans leur zone d'origine au cours des 18 derniers mois. Ce chiffre doit être nuancé par l'augmentation de nouveaux déplacés dans les derniers mois.
- 11 C. Beau et G. Zeender (2012), « Quel avenir pour les personnes déplacées vivant dans les camps de Masisi centre ? » NRC, IDMC.
- 12 http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/rdc_factsheet_mouvements_de_population_du_quatrieme_trimestre_2016.pdf
- 13 http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/cccm-personnes_deplacees_internees_janvier_2017.pdf
- 14 https://docs.unocha.org/sites/dms/DRC/Documents/HAP/DRC_HRP_2017.pdf
- 15 K. Haver (2008), « Hors camp, hors-champ ? Mieux répondre au problème du déplacement forcé en République Démocratique du Congo à travers l'aide aux familles d'accueil ». Oxfam.
<http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/out-of-site-building-better-responses-to-displacement-in-the-democratic-republi-112498>
- 16 « Living conditions of displaced persons and host communities in urban Goma, DRC », NRC (2014)
- 17 S. White (2014), « Et maintenant quoi ? La réponse internationale face au déplacement interne en République Démocratique du Congo », Brookings-LSE Project on Internal Displacement.
- 18 Walter Kaelin and Hannah Entwisle Chapuisat, Breaking the Impasse: Reducing Protracted Internal Displacement as a Collective Outcome, OCHA, 2017
- 19 La stratégie internationale de soutien à la sécurité et à la stabilisation pour l'est de la RDC comprend un pilier sur le retour, la réintégration et le relèvement économique, qui vise notamment à mettre en place « des activités de redressement précoce et de développement communautaire pour faciliter la transition du secours à l'assistance au développement ».
- 20 Joint Strategies to support Durable Solutions for Internally Displaced Persons (IDPs) and Refugees Returning to their Country of Origin A Preliminary Operational guide to the United Nations Secretary General's decision on durable solutions to displacement, UNDP and UNHCR, Global Cluster for Early Recovery, (Technical Working Group on Durable Solutions) with the Global Protection Cluster, Janvier 2016

© Oxfam International avril 2017

Ce document a été rédigé par Aurore Mathieu. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International en mars 2017. ISBN 978-0-85598-961-3
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays, à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)	Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)	Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)	Oxfam Nouvelle Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)	Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)	Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)	Oxfam Afrique du Sud
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)	
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)	
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)	
Oxfam IBIS (Denmark) (www.ibis-global.org)	
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)	
Oxfam Intermón (Espagne) (www.intermonoxfam.org)	
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)	
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)	